

l'occasion se présentera, le bon peuple québécois se joindra à la population des neuf autres provinces pour appuyer, dans une mesure égale, le parti conservateur qui est aujourd'hui le vivant symbole de l'unité nationale dans toute la force du terme.

Nous avons, de ce côté de la Chambre, des hommes et des femmes dont les ascendants appartenaient à presque tous les principaux groupes ethniques du Canada, y compris quelques excellents députés, je me permets de le dire de la grande province de Québec, dont nous sommes fiers à juste titre et qui, nous l'espérons, seront plus nombreux à la prochaine législature.

En conclusion, j'exhorte tous les honorables membres de la Chambre, non seulement à prêcher l'unité nationale, mais à la pratiquer dans cette enceinte et à l'extérieur. Car je crois fermement, avec la plupart des Canadiens, que même s'il n'y a pas uniformité complète en toutes choses, il existe entre Canadiens un accord entier dans tous les domaines qui nous unissent.

M. F. S. Zaplitny (Dauphin): Monsieur l'Orateur, afin d'épargner du temps, je ne présenterai pas mes félicitations à tous ceux qui les ont si bien méritées depuis l'ouverture du débat, mais je m'associerai, à cet égard, avec mon chef qui a su louer si éloquemment qui de droit lors de son excellent discours.

Je ne m'arrêterai pas longtemps à la tenue du discours du trône, surtout parce qu'il en a déjà été question en grande partie dans la législation et parce que la proposition d'amendement dont la Chambre est saisie définit clairement notre attitude. Par cette proposition d'amendement, nous approuvons toutes les mesures progressistes dont la Chambre a été ou sera saisie et que nous appuierons parce qu'elles font partie intégrante du programme que nous préconisons depuis des années.

Notre proposition d'amendement constitue aussi pour la Chambre un sérieux sujet de réflexion, celui de nos problèmes économiques fondamentaux. Si nous n'arrivons pas à les résoudre, le gouvernement ne pourra, dans le prochain discours du trône, présenter ce que nous pourrions appeler des cadeaux de Noël. Il nous faut une solide économie qui nous permettra de produire la richesse et de la distribuer de manière à établir au plus haut point possible la sécurité sociale au pays.

Il y a dans le discours du trône deux omissions dont je dirai quelques mots. La première, c'est que le gouvernement ne prévoit aucune aide fédérale à l'instruction. La question a été maintes fois soulevée à la Chambre. Si j'ai bonne mémoire, j'ai été le

premier à en faire l'objet d'une résolution, en 1946. Depuis, ce sujet a été repris neuf ou dix fois. Le premier ministre actuel, ainsi qu'un certain nombre de ses collègues, ont approuvé cette résolution lorsqu'ils étaient dans l'opposition, mais je n'ai malheureusement rien trouvé dans le discours du trône qui puisse indiquer que le gouvernement compte faire quelque chose à ce sujet au cours de la présente session du Parlement. J'espère qu'il nous présentera quelque mesure dans ce sens avant la prochaine session.

La deuxième omission se caractérise par l'absence de toute augmentation aux anciens combattants relevant de la loi sur les pensions. Il me paraît plutôt malheureux qu'après avoir procédé à un relèvement général, quoique modeste, de nos prestations de sécurité sociale, on n'ait pas jugé bon d'augmenter aussi, et au moins dans la même proportion, les pensions que les ex-militaires du Canada ont si bien gagnées.

Le sujet dont je veux cet après-midi traiter presque exclusivement me semble avoir beaucoup d'importance pour notre pays; je prédis d'ailleurs qu'il deviendra bientôt l'un des plus importants de tous. Il s'agit de la récente proposition faite au Canada par le gouvernement anglais et qui tend à établir une région de libre-échange entre les deux pays. Cette offre était un événement historique; par malheur, le gouvernement actuel l'a tenue à l'arrière-plan. C'est une question fort importante pour bien des raisons; mais même du seul point de vue économique, il est évident qu'il est temps pour le Parlement de faire face au problème et d'y trouver une solution efficace à la présente session, car, cela saute aux yeux, la question du commerce, des droits douaniers et des restrictions commerciales atteint toujours tous les Canadiens.

La Chambre apprendra peut-être avec intérêt qu'au cours des dix dernières années seulement, les Canadiens ont versé presque 4 milliards en droits douaniers à l'égard des marchandises importées d'outre-mer et d'outre-45°. J'ai tous les chiffres sous les yeux. Je ne puis évidemment pas les citer tous, mais, si nous remontons aux chiffres de l'époque de la Confédération, nous constatons que nous avons versé chez nous en droits douaniers plus que le total de notre dette nationale.

Cette somme représente les montants effectivement perçus en droits divers. En outre, les consommateurs canadiens ont, à mon avis, payé une somme égale à celle-là, sinon plus forte, sous forme de prix artificiellement